NOIRÉTABLE L'association Vent du Haut Forez ne désarme pas contre l'implantation d'éoliennes

Suite à la réunion organisée récemment par le comité de pilotage, l'association Vent du Haut Forez, hostile à l'implantation d'éoliennes sur les crêtes du Haut Forez, se bat toujours pour le rejet de ce projet qu'elle juge aberrant et désastreux pour l'environnement.

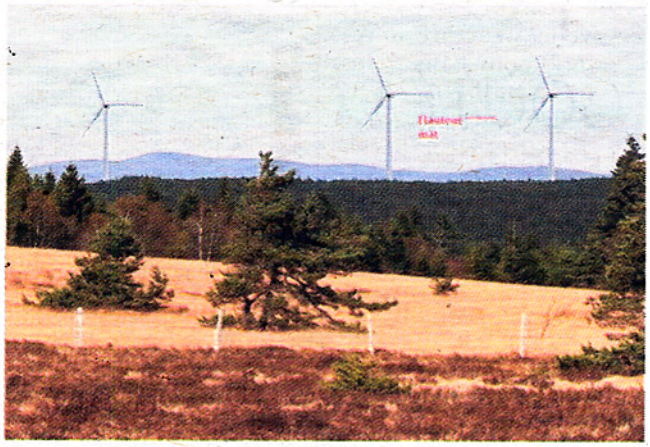

■ **Les Hautes Chaumes, telles qu'elles seraient après l'implantation d'éoliennes.** Photo Benjamin Faye

Des poursuites judiciaires envisagées

En effet, les agriculteurs, sylviculteurs et responsables du milieu aquatique sont particulièrement inquiets sur les conséquences de cette implantation éventuelle de 13 machines de 150 mètres de haut, étant donné la fragilité des réseaux d'eau alimentant les communes jusqu'à la plaine du Forez. La déforestation nécessaire et la construction des voies d'accès entraîneraient des dégâts irréversibles sur la biodiversité. L'association entend ne rien concéder à la qualité de vie des habitants et luttera jusqu'au bout en engageant les poursuites judiciaires nécessaires. Selon elle, il est encore temps pour la CCMHF de renoncer à ce projet industriel inadapté, afin de préserver ses administrés. Selon le promoteur, l'arrivée des éoliennes sur les cimes du Haut-Forez n'apporterait que du bien-être, en tout cas sous forme de retombées financières, motivation principale des élus investis dans le projet. Dans les communes impactées, des questions techniques précises, ont permis d'entrevoir l'existence de points non élucidés ou opaques quant à la puissance finale installée, la mise en œuvre, le rendement ou le démantèlement... On le voit, le vent de la contestation n'a pas fini de souffler sur les crêtes du Haut-Forez et les membres de l'association, malgré des pressions diverses, sont prêts à se battre pour défendre leur territoire. ■